



Monsieur Gangbazo
Président
CFTC-SLJ
A
Monsieur le directeur
QLCO Vendin-le-Vieil

Lettre ouverte

Objet : Témoignages Officiels de Satisfaction – demande d'équité, de transparence et de reconnaissance du travail.

Monsieur le Directeur,

La CFTC-SLJ souhaite, par la présente lettre ouverte, appeler votre attention sur l'attribution récente d'une quarantaine de Témoignages Officiels de Satisfaction (TOS) au sein de votre établissement.

Tout d'abord, nous nous félicitons que l'administration récompense à grande échelle ses agents dans le cadre de l'ouverture du QLCO.

Nous précisons d'ailleurs, que notre démarche n'est pas animée par la remise en cause de l'engagement des agents récompensés. La CFTC respecte le travail, l'investissement et le professionnalisme de chaque agent.

En revanche, au stade de ce dossier nous constatons un profond manque d'équité, de transparence et de justice, valeurs pourtant constitutives du service public pénitentiaire. En effet, les critères d'attribution restent flous et incompris par une très grande majorité des agents placés sous votre autorité.

Vous justifiez l'attribution des TOS par :

- La contribution à l'ouverture du QLCO,
- L'engagement des personnels,
- L'augmentation de la charge de travail des officiers et des agents en poste fixe.

Or, à ce jour, aucun critère précis, objectif et partagé n'a été communiqué aux personnels qui pourrait expliquer la différence de traitement dans le cadre de l'ouverture du QLCO. **Cette absence de lisibilité nourrit l'incompréhension, le sentiment d'injustice et fragilise la cohésion des équipes.**

Nous pensons notamment aux agents de roulement qui n'ont pas été concernés par l'obtention de TOS.

La CFTC tient à rappeler que les agents de roulement – surveillants comme gradés – ont contribué pleinement à la réussite de l'ouverture de QLCO ils méritent cette reconnaissance.

La CFTC réclame :

- Une clarification écrite et transparente des critères d'attribution des Témoignages Officiels de Satisfaction dans le cadre de l'ouverture du QLCO.
- Un élargissement aux personnels de roulement selon les critères déterminés de l'obtention de TOS.
- Que les décisions de reconnaissance ne reposent plus sur des « on-dit » ou des recommandations partisanes, mais sur des éléments objectifs et vérifiables.

Pour la CFTC, la reconnaissance ne doit jamais être un outil de division, mais un levier de motivation collective et de justice sociale.

Notre volonté et vous l'aurez compris, c'est de réclamer un effort supplémentaire dans l'attribution des TOS selon des critères précis et non discutables au bénéfice d'ensemble du personnel tous corps et grades confondus.

Veuillez agréer monsieur le directeur, mes salutations les plus distinguées.

Lille le 16/12/2025
Monsieur Gangbazo
Président CFTC-SLJ